

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

19 mai 2009

---

ORGANE CENTRAL DES CAISSES D'ÉPARGNE  
ET DES BANQUES POPULAIRES - (n° 1643)

Commission	
Gouvernement	

**SOUS-AMENDEMENT**

N° 40

présenté par  
M. Baert  
et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

-----  
à l'amendement n° 39 du Gouvernement  
-----

**à l'ARTICLE PREMIER**

À l'alinéa 2, supprimer les mots :

« parmi les représentants des deux réseaux ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Se justifie par son texte même.